

# Déclaration liminaire *F.S.U.*

29 juin 2026

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

La canicule qui a frappé la France et l'Europe en cette fin juin 2026 a des causes parfaitement connues, comme en sont connues les conséquences depuis des décennies. Pourtant, rien n'est prêt et ce sont des millions d'enfants, de jeunes, de travailleuses et travailleurs, de personnes âgées qui paient les choix de gouvernant-es refusant de changer le système économique et productiviste qui génère et aggrave le désastre climatique, quand les plus riches et nombre de responsables politiques échappent à la solidarité par l'impôt et restent protégés des aléas climatiques.

Pire, les mêmes qui détruisent l'État social, les solidarités et les dispositifs de lutte contre le dérèglement climatique appellent aujourd'hui à « prendre soin des autres » en pleine canicule, dans un cynisme insupportable. Comme le rappellent des journalistes de Mediapart : **« La fin provisoire de la canicule ne doit pas effacer son brutal enseignement : le monde où l'on ne pouvait pas mourir de chaud dans l'un des pays les plus riches du monde ne reviendra plus. Le temps est venu du deuil, de la colère et de l'action. »**

Les causes de ce désastre sont occultées ou renvoyées à un réchauffement climatique présenté comme une force neutre, voire indépendante de l'action humaine, notamment par l'extrême droite. On continue de parler du « temps qu'il fait » comme d'un simple phénomène météorologique, alors que la semaine que nous venons de vivre prouve l'inverse : le registre SST a été massivement saisi par les personnels. En une seule semaine, les personnels des écoles, collèges et lycées de Sarthe ont rempli 83 fiches SST sur les 442 de l'année 2025-2026 ; à ce rythme, nous aurions dépassé 3000 fiches sur l'année scolaire.

La situation est gravissime : élèves et personnels ont affronté des conditions indignes et dangereuses, révélant une responsabilité écrasante de nos gouvernant-es, à commencer par le premier d'entre eux qui prétend que « tout a été fait » et que « nul ne pouvait prévoir ».

La climatologue Françoise Vimeux avertit : « **On est en train de vivre l'été le plus froid du reste de notre vie si on rate notre décarbonation, parce qu'il est encore possible d'agir.** »

Face à cela, on nous oppose le fantasme d'une « écologie punitive », prétendument rejetée par la population, alors que la seule écologie punitive, c'est celle du déni.

L'écologie punitive, c'est celle qui impose aux élèves et aux personnels des températures dépassant largement les 33°C, des épreuves du bac et du brevet dans des conditions insupportables.

L'écologie punitive, c'est celle de nos hôpitaux surchargés, où des patient·es meurent des suites de l'exposition à des températures extrêmes, celle des trains retardés ou annulés, des rails déformés, des transports incapables de fonctionner face à la violence des températures.

L'écologie punitive, c'est celle qu'impose une minorité de privilégié·es qui, par avarice et négation du réel, maintiennent une économie productiviste et capitaliste au lieu d'engager une réflexion collective, fondée sur les constats scientifiques, pour adapter la société – monde du travail, agriculture, éducation – aux réalités climatiques.

Le ministre de l'Éducation, M. Geffray, en poste depuis de trop nombreuses années au sein du ministère, devrait démissionner. Ce que traverse aujourd'hui l'Éducation nationale résulte de ses choix et décisions, lui qui fut longtemps DGSCO avant d'être ministre, malgré les alertes répétées de la FSU, des collègues, de rapports internes et des scientifiques. Et la crise actuelle ne tient pas qu'à la canicule.

Les faits sont là :

incapacité à réformer positivement le lycée, le baccalauréat et l'accès aux études supérieures ;

incapacité à faire progresser le niveau scolaire des élèves de primaire, des collégien·nes et des lycéen·nes ;

incapacité à recruter les professionnel·les manquant·es, générant un absentéisme structurel.

Incapacité, enfin, à mettre en œuvre une politique éducative de qualité, réellement inclusive, coordonnée avec les collectivités, et à anticiper l'adaptation au dérèglement climatique, preuve supplémentaire que ce gouvernement ne sait pas penser un monde vivable pour toutes et tous.

Résultat : des écoles et établissements du second degré largement vides une partie de la semaine, devenus dangereux pour la santé, et une chaîne hiérarchique et administrative incapable d'organiser le travail des agent·es dans ces conditions.

La FSU revendique que tout agent·e de l'État et des collectivités puisse exercer son métier au service du public, et non être renvoyé·e à une responsabilité individuelle face aux crises. Pour de nombreux personnels et leurs élèves, il a été impossible de finaliser les apprentissages, de préparer le passage dans le niveau supérieur, de mener à bien les projets de l'année, d'accompagner au mieux les examens et de garantir des conditions dignes de passation des épreuves.

L'« adaptation locale » à la canicule a été une fable, révélant une méconnaissance profonde de ce qui se vit dans les établissements et nous obligeant, une fois de plus, à rappeler à celles et ceux qui dirigent l'École ce qu'implique une véritable adaptation au dérèglement climatique, à préparer longtemps en amont.

La FSU juge insupportable de devoir faire ce travail de réflexion qui aurait dû être mené par celles et ceux dont c'est la profession et la mission. Nous constatons, encore une fois de trop, que les personnels de l'Éducation nationale ne peuvent compter que sur elles et eux-mêmes. Pourtant, le ministère n'a jamais voulu le voir : nulle part ailleurs en France n'existe une organisation réunissant plus d'un million de personnels hautement qualifié·es, dont près d'un million de cadres.

L'École dispose des moyens humains pour réussir brillamment et rapidement l'adaptation aux transformations environnementales et sociétales, à condition que soit satisfaite une exigence, sans cesse rappelée par la FSU : que la délibération collective, donc démocratique, soit au cœur du fonctionnement de l'Éducation nationale.